SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize le 16 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès Bellevue s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Jacques MAZEAU, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames CHÊNE, GENAILLE, MELCHIOR, MONNEREAU, ROCA, Messieurs ANDREU, CABROL, DAVID, FÉDOU, GUSTAVE, MÉDINA, OTAL, VALLARD.

Etaient absents et représentés: Ont donné pouvoir : Mme LAPORTE à Mme MONNEREAU, Mr IZART à Mr CABROL, Mr MALET à Mr MAZEAU.

Etait absente, excusée : Mme RÉGIS

Monsieur MÉDINA donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 juin 2013, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame GENAILLE est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose l'ordre du jour suivant :

- ➤ Inscription de travaux de voirie sur la RD 61 au programme d'Amendes de Police 2014
- > Travaux d'éclairage public
- ➤ Adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA)
- Décisions budgétaires modificatives
- ➤ Versement d'une aide aux sinistrés des inondations du mois de juin
- > Renouvellement de postes
- > Approbation de projets de voirie sur la RD 61
- > Questions diverses.

1/ INSCRIPTION DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RD 61 AU PROGRAMME D'AMENDES DE POLICE 2014

Monsieur le Maire présente les travaux consistant en la création d'un plateau traversant sur la RD 61 au niveau du croisement avec la rue du 19 mars 1962.

Il explique que ce sont les services de la Direction de la Voirie du Conseil Général qui ont suggéré cet aménagement pour sécuriser cette portion de voie notamment en vue de la future urbanisation du secteur Leucate.

Ces travaux pourraient faire l'objet d'une inscription au programme d'Amendes de Police 2014.

L'estimation des travaux établie par le bureau d'études 2AU est de 74 523,50 € HT.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'inscription de ces travaux au programme d'Amendes de Police 2014.

2/ TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Quatre études ont été réalisées par les services du Syndicat d'Electricité. Monsieur MÉDINA explique qu'il s'agit de travaux de rénovation.

- Remplacement d'un câble vétuste Chemin de l'Enguille entre le P14 et le luminaire 237 ; part communale : 1 554 €
- Remplacement de deux lanternes vétustes aux abords du terrain de tennis Chemin de l'Enguille ; part communale : 1 525€
- Remplacement d'une armoire de commande vétuste sur le P14 « L'Enguille » ; part communale : 183 €
- Remplacement de l'armoire de commande vétuste du P5 « Les 2 Cèdres » ; part communale : 198 €

Le Conseil Municipal donne son accord.

3/ ADHESION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX AU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Intercommunal des Eaux des Cantons Centre et Nord a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA31) et de lui transférer les compétences « Production, transport et stockage d'eau potable ».

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il appartient aux conseils municipaux des collectivités adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Accord du Conseil Municipal

4/ DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Il convient de régulariser une écriture comptable.

En 2011 le produit des amendes de police avait été enregistré au compte 1332 au lieu de 1342.

Il faut donc inscrire la somme de 2 600 € en dépenses au compte 1332 et la même somme en recettes au compte 1342.

Ces écritures sont validées par le Conseil Municipal.

5/ VERSEMENT D'UNE AIDE AUX SINISTRES DES INONDATIONS DU MOIS DE JUIN

Monsieur le Maire propose qu'une aide financière soit octroyée aux sinistrés des inondations du mois de juin dernier par le biais de l'Association des Maires de la Haute-Garonne. Le montant serait de 500 €.

Le Conseil donne son accord et afin de financer cette aide non prévue au budget primitif, autorise le virement de 500 € du compte 6236 « catalogues et imprimés » au compte 6574 « subventions aux associations ».

6/ RENOUVELLEMENT DE POSTES

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le renouvellement pour 6 mois du poste d'Adjoint du patrimoine pour la médiathèque à raison de 20 heures hebdomadaires.

7/ APPROBATION DE PROJETS DE VOIRIE SUR LA RD 61

Dans le cadre des différents aménagements de voirie sur la RD 61 et de mise en accessibilité des arrêts de bus, quatre dossiers ont été validés par le Conseil Général et TISSÉO SMTC et doivent être examinés lors d'une prochaine commission permanente.

Les dossiers techniques seront établis par le bureau d'études 2AU. Ils concernent les travaux suivants :

- Aménagement d'un plateau traversant et mise en accessibilité arrêts de bus RD61/rue Victor Hugo pour 61 451,50 € HT.
- Aménagement d'un plateau traversant et d'arrêts de bus au croisement RD61/Rue du 19 mars pour 108 777,50 € HT
- Aménagement des arrêts de bus RD61/Chemin des Bordettes pour 80 721,50
 € HT
- Aménagement d'un plateau traversant et des arrêts de bus RD61/Chemin de Massebiau pour 163 102,50 € HT.

Ces travaux seront en grande partie à la charge de TISSÉO. La part restant à la charge de la commune est subventionnée selon le cas soit par les amendes de police soit par subvention du Conseil Général.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec le Conseil Général pour ces travaux sur emprise départementale.

8/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Rentrée scolaire

Au mois de juin dernier, une lettre avait été adressée à l'Inspecteur d'Académie pour attirer son attention sur l'augmentation prévisible des effectifs de l'école élémentaire à la rentrée de septembre.

Le nombre d'élèves nécessaire pour l'ouverture d'une classe ayant été atteint à la rentrée, les parents et la mairie se sont mobilisés pour la création d'un poste d'enseignant supplémentaire. Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a été entendu au rectorat par l'adjoint du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Le cas de l'école de St Genies n'ayant pas été jugé prioritaire, la classe n'a pas été ouverte.

Les nouveaux horaires avec classe le mercredi matin ont été mis en place.

Monsieur GUSTAVE explique que l'opération « Un fruit à la récré » démarrera cette semaine.

b/ Travaux communaux

<u>Travaux de voirie</u> : l'empierrement rue de Preissac a été réalisé et les travaux de la rue du Ranch sont en cours.

<u>Travaux d'assainissement</u>: Un passage de caméra dans le réseau Chemin de l'Enguille (de la mairie jusqu'à la rue des écoles) a confirmé que la canalisation est en très mauvais état. Il a été demandé au cabinet 2AU l'étude de remplacement de ce réseau.

Des travaux sur le poste de relèvement de Frosines et sur le poste de refoulement de l'Enguille vont être entrepris.

c/ Forum des associations

L'organisation pour la première fois à l'intérieur du gymnase réaménagé a été appréciée par les participants. A cette occasion un livret des associations clair et très complet a été distribué. Il est consultable sur le site internet de la commune.

d/ Fête Locale

Malgré le mauvais temps la fête a néanmoins été un succès. En revanche, les conditions météo ont fait fuir les spectateurs du feu d'artifice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.